

Envoyé en préfecture le 22/12/2021 Reçu en préfecture le 22/12/2021 Affiché le 22/12/2021

ID: 022-200067981-20211214-DELBU202112_119-DE

Département des Côtes d'Armor GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION

DELIBERATION BUREAU EXECUTIF SEANCE du mardi 14 décembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 14 décembre, le Bureau exécutif d'agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par Monsieur Vincent LE MEAUX Président, s'est assemblé, à 9h, à salle des fêtes de Lanloup sous la présidence de Monsieur Vincent LE MEAUX.

Etaient présents :

LE MEAUX Vincent ; GUILLOU Claudine ; LE GOFF Philippe ; CONNAN Josette ; PUILLANDRE Elisabeth ; CLEC'H Vincent ; LE GAOUYAT Samuel ; LOZAC'H Claude ; PRIGENT Christian ; LE BARS Yannick ; PARISCOAT Dominique ; GUINTINI Jean-Pierre ; VIBERT Richard ; CHAPPE Fanny ; DOYEN Virginie ; ECHEVEST Yannick ; JOBIC Cyril ; LINTANF Joseph

<u>Absents excusés</u>: LE MOIGNE Yvon; GUILLOU Rémy; BILLAUX Béatrice; CONNAN Guy; LE GOFF Yannick; RANNOU Hervé; Marie-Thérèse SCOLAN



DELBU2021-12-119

PRESTATIONS DE SERVICE FOURNITURE DE LOGICIELS FINANCES ET RH A LA VILLE DE PAIMPOL - CONVENTION

Par délibération en date du 6 juillet 2021, Guingamp-Paimpol Agglomération a mis fin aux services communs finances, marchés et ressources humaines avec la Ville de Paimpol d'un commun accord.

Toutefois, afin de garantir une continuité des activités comptables, budgétaires et de la gestion des ressources humaines, l'agglomération a accepté de mutualiser ses logiciels de gestion de façon transitoire dans l'attente que la ville de Paimpol organise les consultations et migrations de données afin de se doter à terme de son propre système d'information financier et de ressources humaines.

Au vu de ces éléments, les membres du Bureau d'Agglomération, à l'unanimité décident ;

- D'approuver la convention jointe en annexe entre Guingamp-Paimpol Agglomération et la Ville de Paimpol;
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits. Pour <u>copie c</u>onforme,

Le Président, Vincent LE MEAUX

